

## RÉFÉRENCES

FRANCOEUR, L.-G. 2002. « **Nature : Le retour du "glou-glou" au Québec** ». Le Devoir. Édition du 11 juin 2002.  
En ligne. <http://www.ledouvoir.com/non-classe/2978/nature-le-retour-du-glou-glou-au-quebec>. Consulté en janvier 2014.

LAVOIE, M. 2016. **Communication personnelle**

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2014. **Chasse sportive au Québec – Principales règles : Dindon sauvage**.  
En ligne. <http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/dindon/index.asp>. Consulté le 21 janvier 2015.

RIOUX, S., BÉLISLE M. ET GIROUX, J.-F. 2003. **Inventaire printannier des mâles chanteurs du Dindon sauvage dans le sud du Québec en 2003**.  
Québec : Fédération québécoise de la faune et Association Chasse Pêche et Plein-air les Balbuzards.

WHISSELL, M. 2002. **Étude de caractérisation de l'habitat du dindon sauvage de l'est (*Meleagris gallopavo silvestris*) dans le sud de l'Outaouais**.  
Projet d'établissement du dindon sauvage de l'Est dans le sud de l'Outaouais. Charlesbourg : Fédération québécoise de la faune, 96 p.

WHISSELL, M. 2005. **Biologie, chasse et aménagement du dindon sauvage au Québec**.  
Charlesbourg : Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et sécurité nature. 243 p.

## CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

**Rédaction:** Priscilla Gareau, Jean-Martin Veilleux et Elisabeth Groulx Tellier

**Infographie:** danylyne@outlook.com

PHOTO COUVERTURE: Ambioterra

Imprimé sur papier 100% recyclé post-consommation

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier  
du gouvernement du Canada.  
This project was undertaken with the financial support  
of the Government of Canada.

**Canada**

 Fondation  
de la faune  
du Québec



**AMBIOTERRA**

624 Notre-Dame,  
local 31

St-Chrysostome  
(Qc) J0S 1R0

T 450-637-8585

info@ambioterra.org  
[www.ambioterra.org](http://www.ambioterra.org)

## AGIR POUR FAVORISER SA PRÉSENCE

Depuis les dernières années, l'on peut voir assez fréquemment des dindons sauvages dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Leur présence découlerait de la migration vers le nord de dindons états-uniens. Bien que leur abondance actuelle permette une chasse restreinte, vous pouvez agir en tant que propriétaire pour contribuer au maintien de la population dans la région.

# Le dindon sauvage

est arrivé

dans la Vallée-du-  
Haut-Saint-Laurent

Sachons le protéger !



**AMBIOTERRA**

## Le dindon sauvage

Le dindon sauvage de l'est (la sous-espèce qui peuple le nord-est de l'Amérique) appartient à la famille des gallinacés dont font également partie les tétras, les gélinottes et les faisans. Le dindon sauvage est actif le jour. Les mâles pèsent généralement entre 7,7 et 9,5 kg et les femelles entre 3,6 et 5,5 kg. On reconnaît le mâle par ses couleurs foncées (noir, brun, rouge), sa barbe, ses touches de blanc, sa tête rougeâtre dépourvue de plumes ainsi que son cri caractéristique en période de reproduction: « glou-glou ». La femelle arbore des teintes brunâtres et la couleur de leur tête varie entre le bleu et le gris. Certaines femelles arborent aussi la barbe (2-15%) (Lavoie, 2016). Le dindon sauvage est une espèce polygame. Malgré le nombre croissant d'individus, la population de dindons sauvages du Québec demeure sensible aux rigueurs des hivers. Les principaux prédateurs du dindon sauvage sont les lynx roux, les coyotes, les renards roux, les grands ducs d'Amérique, les mouffettes rayées et les raton-laveurs (Lavoie, 2016; Whissell, 2002).

PHOTO: SAMUEL DENAULT, ORNITHOLOGUE



### » SA RÉINTRODUCTION : UN FRANC SUCCÈS !

Au début des années 1800, la surchasse et la destruction de son habitat a entraîné une diminution considérable des populations de dindons sauvages en Amérique du Nord. En Ontario, l'espèce avait même été considérée disparue (Whissell, 2005). La présence du dindon sauvage au Québec à cette époque fait l'objet de débats dans la communauté scientifique (Lavoie, 2016). Si l'espèce se promène librement au Québec, c'est en partie grâce aux efforts considérables de réintroduction qui ont été faits (Rioux et al., 2003). Dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, l'arrivée du dindon sauvage depuis 1976 est due à la migration d'individus du nord des États-Unis (Lavoie, 2016; Whissell, 2005). Le réchauffement climatique qui tend à réduire la rigueur de nos hivers ainsi que l'ouverture du couvert forestier par la création d'une mosaïque agro-forestière seraient favorables à son expansion vers le nord. Récemment, certains dindons sauvages de notre région ont été capturés par certains groupes d'intervenants fauniques régionaux et relâchés dans d'autres régions du Québec encore plus au nord. Les membres de certains clubs de chasse ont également tenté, par le passé, d'importer quelques individus non sauvages des États-Unis (Francoeur, 2002). Cependant, ces individus non indigènes pourraient contaminer la génétique de l'espèce sauvage provenant des États-Unis.

### » LA CHASSE EST OUVERTE !

Au Québec, il est maintenant possible de chasser le dindon sauvage ! La chasse a lieu au printemps au début de la période de reproduction. Le tout doit se faire avant midi et ce, à partir d'une demi-heure avant le lever du soleil. En plus du permis, il faut avoir suivi une formation sur la chasse au dindon sauvage et obtenu son attestation. D'autres restrictions et règlements s'appliquent. Pour savoir précisément ce que vous pouvez ou ne pouvez pas faire, rendez-vous au: <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/faune/reglementation/chasse/dindon> (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2014).

Avant le début de la saison de chasse, assurez-vous de consulter le site Internet du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de connaître les modifications réglementaires qui pourraient avoir lieu.

PHOTO: GERMAIN LACHANCE



PHOTO: HÉRITAGE FAUNE

## QUOI FAIRE POUR FAVORISER LEUR PRÉSENCE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Le dindon sauvage s'épanouit très bien en milieu agricole. Cependant, ce milieu agricole doit comporter d'importants milieux boisés, car il est rare de voir le dindon s'aventurer à découvert à plus de 100 mètres d'un boisé (Whissell, 2005). De plus, la nourriture préférée du dindon sauvage est constituée de plusieurs fruits sauvages, tels les glands de chêne, les fruits du carier, du hêtre ou du frêne. Ainsi durant l'automne, les populations de dindons se retrouvent davantage concentrées dans les chênaies et les boisés à feuillus tolérants. Au cours de l'été, à la suite de la naissance des oisillons, les dindons sauvages auront plutôt tendance à se nourrir dans les champs où ils vont diversifier leur alimentation et manger des insectes. Ils sont également friands des arbustes fruitiers. En hiver, ils vont plutôt se rabattre sur certaines plantes persistantes, les bourgeons accessibles ou encore gratter la neige pour atteindre les cocottes de pins ou autres aliments au sol. Lorsque le couvert de neige n'est pas trop important, ils peuvent également fréquenter les champs de maïs récoltés où ils y picoreront les grains de maïs tombés par terre.

### Par conséquent, si vous voulez favoriser la présence de dindons sur votre propriété :

- Le dindon sauvage étant omnivore (plantes, fruits, insectes), continuez de maintenir une diversité des milieux naturels sur votre propriété.
- Plantez des chênes.
- Conservez votre boisé et y favoriser la venue des feuillus tolérants - comme le carier, le hêtre, le frêne, etc.
- Évitez toutefois le nourrissage, car cette pratique peut être nuisible au dindon et favoriser de grands rassemblements de dindons qui pourraient occasionner des dommages aux propriétés et cultures.

Pour en savoir plus sur les aménagements que vous pouvez réaliser pour favoriser sa présence sur votre propriété, consultez le « Guide d'aménagement de l'habitat du Dindon Sauvage » sur le site de la fondation Héritage faune :

[http://archives.fedecp.qc.ca/images/stories/zoomedia/archives/uploads/ambio\\_guide%20dindon\\_vert.pdf](http://archives.fedecp.qc.ca/images/stories/zoomedia/archives/uploads/ambio_guide%20dindon_vert.pdf)